

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 7'014
Erscheinungsweise: 5x wöchentlich



Seite: 5
Fläche: 28'225 mm²

CARITAS

Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Auftrag: 1032028 Referenz: 73079876
Themen-Nr.: 310.013 Ausschnitt Seite: 1/1

Deux cents tentes pour les sans-abri

Précarité ► Les associations caritatives genevoises réclament davantage de moyens pour l'hébergement des sans domicile fixe. La rallonge de 1,5 million de francs octroyée cette année par le Conseil municipal de la Ville de Genève pour la création de places d'accueil estivales ne suffit pas. Mardi matin, deux cents tentes ont été plantées sur la plaine de Plainpalais pour protester contre la fermeture saisonnière des abris d'urgence. Les acteurs responsables – dont l'Armée du Salut, Caritas et le Centre social protestant (CSP) – interpellent directement les communes et le canton qui, selon eux, ne participent pas assez à l'effort de soutien.

«L'assurance d'un refuge digne toute l'année est la première marche vers la réinsertion des individus en situation de précarité», juge le directeur de Caritas, Dominique Froidevaux. De nombreuses études démontrent que le logement souterrain est anxiogène. «Dans ces conditions, les gens ne peuvent pas se reconstruire. Ils entrent alors dans un cercle vicieux», ajoute-t-il. «Il faut remplacer les abris de protection civile par des alternatives pérennes en surface», conclut Alain Bolle, directeur du CSP.

Le collectif demande quatre cents places supplémentaires à l'année. Alain Bolle estime le coût d'une telle mesure entre 4 et 5 millions de francs. Le budget déjà alloué par la Ville devrait donc être augmenté. «Il est temps que l'Etat et les communes prennent leurs respon-

sabilités», poursuit-il.

Esther Alder, conseillère administrative chargée du Département de la solidarité (DS), rappelle: «Depuis dix-huit ans, la Ville assure seule une prise en charge des personnes durant l'hiver. D'autres collectivités publiques doivent participer à cet effort.» Elle relève que, cette année, l'abri de Richemont ne fermera pas ses portes avec le retour des beaux jours. Cinquante places seront disponibles pendant l'été. Un million de francs serviront à héberger les grands précaires à l'année. «Les 500 000 francs restants permettront un accueil pour les familles.»

Les communes se disent prêtes à participer à l'action solidaire. Mais elles ne veulent pas s'engager tant que le canton n'apportera pas d'aide. «L'année dernière, des mairies avaient manifesté leur volonté d'agir, mais l'Etat n'était pas entré en matière. C'est pourtant son devoir d'après la Loi sur la répartition des tâches», déclare Xavier Magnin, président de l'Association des communes genevoises et magistrat à Plan-les-Ouates.

Le Département cantonal de la cohésion sociale précise pour sa part qu'il défend le principe d'un dispositif réunissant le canton, la Ville, les communes et les associations. Un rapport sur la question est attendu pour le mois de juin.

SÉBASTIEN BRUNSCHWIG



Un village de tentes s'est installé à Plainpalais hier matin. JPDS